

COMMISSION QUADRIPARTITE

Compte rendu de la réunion du mardi 23 octobre 2018

Le 23 octobre 2018 à 14 heures 30, les membres de la Commission Quadrupartite se sont réunis, sur convocation en date du 9 octobre 2018, salle Henri Pourrat, pour discuter des thèmes définis ci-après :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- ✓ **Madame MMontserrat FORTE**, Adjointe au commerce, à l'artisanat, au marché dominical, à l'emploi et aux festivités,
- ✓ **Madame Josette LUCARD**, Adjointe chargée de l'administration générale, des ressources humaines et de la sécurité,
- ✓ **Madame Sabrina HARDY**, Responsable Service Réglementation - Foires et marchés,
- ✓ **Monsieur Jean-Guy DELMAS**, Police municipale,

- ✓ **Monsieur Eric BERENGIER**, Responsable régional du Groupe Géraud,
- ✓ **Monsieur Thierry ROUCHONNAT**, Placier,

- ✓ **Madame Bernadette PARADIS-SERRE**, Représentante des commerçants non sédentaires du marché d'Aubière,
- ✓ **Madame Chantal BARRAUD**, Représentante des commerçants non sédentaires du marché d'Aubière,

- ✓ **Monsieur Frédéric ROPITAL**, Représentant des commerçants sédentaires de Clermont Sud Aubière,

ÉTAIENT ABSENT(E)S / EXCUSÉ(E)S :

- ✓ **Monsieur Christian SINSARD**, Maire d'Aubière,
- ✓ **Monsieur Mathieu COHENDY**, Directeur général adjoint des services de la mairie d'Aubière,
- ✓ **Monsieur Pierre-Louis MARTY**, Directeur des Services techniques,
- ✓ **Monsieur Jocelyn THERINGAUD**, Responsable des Services techniques,

- ✓ **Monsieur Axel ROUCHONNAT**, Placier,

- ✓ **Madame Liliane MOSNIER**, Présidente de l'Union des commerçants et artisans d'Aubière (UCAA),

- ✓ **Madame Valérie VERDIER**, Représentante des commerçants non sédentaires du marché d'Aubière,
- ✓ **Madame Véronique BETHELSEIMER**, Représentante des commerçants non sédentaires du marché d'Aubière,

ORDRE DU JOUR :

- Aspects techniques – circulation – sécurité,
- Bilan du nettoyage,
- Délégation de service public,
- Nouvelle organisation au sein du groupe Geraud,
- Bilan de la foire de la Saint-Loup 2018,
- Toussaint,
- Projets d'animations,
- Gestion des litiges en cours,
- Examen des demandes d'emplacement du marché,
- Mise à jour du plan de situation et des listings des commerçants,
- Questions diverses.

Un rapide tour de table est fait afin que Mr Frédéric ROPITAL se présente aux membres de la commission et que ces derniers se présentent à leur tour.

Mr Frédéric ROPITAL représente les commerçants sédentaires de la ville d'Aubière.

ASPECTS TECHNIQUES – CIRCULATION – STATIONNEMENT

1- Travaux du collecteur sud

Les travaux impactant le marché sont enfin terminés. Il reste quelques finitions dans la rue Saint Verny. L'enrobé a été fait ce jour (23 octobre 2018).

Dans l'ensemble, les travaux ont eu un impact minime sur les commerçants non sédentaires malgré un rallongement de la durée de ceux ci. L'entreprise en charge a fait le maximum pour que le marché ne soit pas trop dérangé.

Quelques travaux sont de nouveau à prévoir sur ce collecteur avant sa mise en route mais qui n'auront aucun impact sur le marché du dimanche.

2/ Problème des bornes rue Saint-Verny

Mr ROUCHONNAT nous informe que depuis le départ d'un commerçant et du passage d'un technicien les bornes ne disjonctent plus.

Ce technicien a expliqué aux commerçants comment gérer les prises et l'ampérage en fonction de leurs besoins (équilibrage des prises sur chaque borne).

Afin que ce problème ne se reproduise pas, il serait judicieux de ne plus placer de commerçants nécessitant un besoin électrique important d'autant plus que l'hiver arrivant les commerçants vont user du chauffage.

3/ Problèmes divers

La police municipale rapporte qu'il y a toujours quelques véhicules gênants sur le marché mais que dans l'ensemble tout se déroule convenablement.

Il fait également état du fait que Mr INACCIO ne met plus son camion au niveau de la rue du Dr Digue afin de bloquer l'accès aux éventuelles attaques aux camions bélier.

BILAN DU NETTOYAGE

Les services techniques n'ont rien à signaler.

Mr ROPITAL tient à signaler, quant à lui, que le trottoir, entre le salon de coiffure « Alexandra » et la boulangerie de la place Jean Jaures, est souvent sale mais qu'il n'est pas nettoyé alors qu'il y a des déchets du marché.

A voir si une possibilité existe d'intégrer cette partie dans le plan de nettoyage.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La municipalité comme les représentants des commerçants non sédentaires n'ont pas de retour à faire quant à la gestion du marché.

Mmes BARRAUD et PARADIS-SERRE souhaiteraient que les commerçants non sédentaires s'impliquent un peu plus dans ces commissions car elles se sentent souvent isolées d'autant plus que peu de commerçants font des remontées et surtout qu'il n'y a pas de commerçants référents pour ceux se trouvant dans le secteur Ramacles.

Mr BERENGIER propose de refaire passer une information auprès des commerçants en leur indiquant les noms des représentants mais de peut être aussi trouver de nouveaux représentants.

Il est demandé à ce que les comptes-rendus de réunion ainsi que les convocations soient consultables sur le site internet.

NOUVELLE ORGANISATION AU SEIN DU GROUPE GERAUD

Mr Eric BERENGIER prend la parole pour expliquer les changements intervenus au sein de l'équipe.

Il informe que Mr Thierry ROUCHONNAT travaillera désormais à temps plein pour la société GERAUD et sera en charge, entre autre, du marché d'Aubière. Sa mission première sera la prise en charge du placement des commerçants dits « volants » et de la dynamisation du marché.

Quant à Axel ROUCHONNAT il sera en charge des abonnés et des animations.

Ils vont tous les deux travailler sur la dynamique du marché mais dans des domaines différents.

Mr BERENGIER fait également état de l'abandon du tirage au sort, depuis le mois de septembre, qui n'était pas une méthode efficace pour valoriser un marché. De ce fait, le choix se fait désormais en fonction de la marchandise proposée. Ainsi sera privilégié un commerçant dont les produits sont peu ou pas représentés sur le marché. En cas de 2 commerçants proposant la même marchandise, l'ancienneté primera. Cette méthode permettra plus de mouvement au sein des commerçants dits « volants » et donc de pouvoir récupérer de nouveaux commerçants proposant des marchandises nouvelles.

Mr BERENGIER fait part du problème que rencontrent les placiers avec les commerçants arrivant tard ou déballant de plus en plus tard, ce qui déstructure le marché.

Service Réglementation, Foires & Marché ⇒ Montserrat FORTE / Sabrina HARDY

Mr ROPITAL souligne justement ce problème et nous informe du retour de sa clientèle. Selon lui le marché commence de plus en plus tard et cela nuit au marché mais également aux commerces sédentaires. Il a d'ailleurs dû adapter ses horaires en fonction.

Mme PARADIS-SERRE évoque le problème de Mr Gagnadre qui arrive tard ce qui pénalise ces voisins directs qui ne peuvent s'installer correctement. Malgré quelques avertissements cela ne semble pas porter ses fruits. Des mesures vont être prise par la société GERAUD.

Ce problème se rencontre aussi avec quelques autres commerçants.

Mr ROPITAL demande à ce que tous les commerçants soient prêt à 8h comme le stipule le règlement du marché et si cela n'est pas fait, d'appliquer le règlement en matière de sanction.

Mme PARADIS-SERRE déclare que beaucoup de personnes ne font plus leur courses place des Ramacles car les commerçants déballent trop tard, et certains ne viennent même plus au marché d'Aubière et font leurs achats au marché de Saint-Jacques justement à cause de ce manque de la part des commerçants.

En conclusion il sera fait par les placiers et le groupe GERAUD une sensibilisation auprès des commerçants en rappelant quelques règles de commerce.

BILAN DE LA FOIRE DE LA SAINT-LOUP

Après 2/3 ans de Saint Loup quasi inexistante, la volonté pour 2018 était de remettre cette foire en place.

Le challenge pour le groupe GERAUD était de faire revenir des commerçants et le bilan est plus que positif.

Mr Thierry ROUCHONNAT a œuvré dans la recherche de commerçants. Il a réussi à faire venir bon nombre de commerçants dont la plupart ne sont pas présents sur le marché du dimanche matin. Il y a eu 35 commerçants présents qui sont tous restés jusqu'à la fin de la foire. La jonction a ainsi pu être réalisée entre le marché et le vide grenier.

La météo a également contribué au succès de cette foire.

Mme PARADIS-SERRE nous informe que commercialement le marché était normal alors que les années précédentes il subissait une baisse en terme de chiffre d'affaire.

La visite des caves a aussi été un petit atout et l'association des sauvegardes des caves a été très efficace.

Mme BARRAUD demande quel type de commerce il manque sur notre marché et ce qui attire les gens sur les foires. La réponse est qu'il manque un stand d'outillage mais que ce genre de métier réclame un très grand métrage qu'il est parfois difficile d'installer.

Mme FORTE explique également que la société GERAUD recherche des nouveaux commerçants et que nous allons accueillir un poissonnier qui est un stand manquant sur le marché. Il sera installé dans la rue Victor Hugo (côté wc).

Petit à petit le marché s'étouffe de nouvelles marchandises.

TOUSSAINT

Pour rappel, les fleuristes peuvent s'installer 4 jours avant le 1er novembre et jusqu'à 2 jours après. Nous avons eu 2 demandes.

Il faut penser à bien maintenir l'emplacement handicapé dégagé.

Mr ROPITAL propose l'installation d'un stand devant son magasin car il a de la demande. Il lui a été donné la marche à suivre à savoir :

- une demande de vente au déballage,
- une autorisation d'occupation du domaine public.

PROJETS D'ANIMATIONS

Le 2 décembre prochain l'animation « chéquiers » sera reconduite. La distribution des flyers et affiches se fera aux alentours du 18 novembre.

Mme BARRAUD demande la possibilité d'une animation conjointe avec les commerçants sédentaires de la ville. Il faudrait de ce fait une volonté des commerçants sédentaires et une participation financière puisqu'il est rappelé que les animations du marché sont financées par une redevance indépendante du prix du droit de place.

Mme BARRAUD trouve que l'animation « Cherchez l'intrus » en début de trimestre 2019 est un bon vecteur auprès de la clientèle car très prisée par les enfants. Cependant, elle souhaiterait une plus grande participation de l'ensemble des commerçants du marché, qu'ils apportent eux même leurs intrus contrairement à cette année où le placier les a fourni. Cela a été fait dans le but de faciliter l'organisation afin d'être sûr d'avoir le maximum d'intrus à chercher et d'éviter les éventuels oublis par les commerçants.

Il va donc falloir travailler en amont avec eux pour bien préparer cette prochaine animation, avec peut être quelques intrus en réserve en cas d'oubli.

Il est fait la proposition d'animation avec un fond sonore mais la commune n'est pas dotée d'une sono sur l'ensemble du périmètre du marché (à vérifier auprès des services techniques).

GESTION DES LITIGES EN COURS

Le litige entre Mrs LETTE et ERDOGAN continu.

Un constat de police a été fait et aucun manquement n'a été constaté quant à l'éventuelle nuisance sonore des vendeurs de fruits et légumes. Ces derniers ne sont pas plus bruyants que le commerçant de fruits et légumes se trouvant à l'autre extrémité de la rue.

Il est rappelé que les 2 protagonistes ont chacun déposé une main courante.

Le dimanche 14 octobre, Mr LETTE a empêché son voisin de charger son camion l'empêchant ainsi de partir.

Actuellement aucun changement d'emplacement n'est possible et ne peut être proposé à Mr LETTE.

Si ce conflit ne s'atténue pas, il faudra prendre des mesures disciplinaires.

EXAMEN DES DEMANDES D'EMPLACEMENT DU MARCHÉ

Mme DEHORNE, fleuriste sur la place de l'église, a fait une demande afin d'y installer une pâtisserie en complément de son activité.

La question est de savoir si cette nouvelle activité va apporter un plus pour le marché.

Après un rapide calcul, il s'avère qu'un stand de pâtisserie ne serait pas judicieux sur le marché au vu de la concurrence actuelle.

Ensuite le but n'est pas de combler tous les « trous » du marché mais justement de laisser quelques emplacements disponibles afin d'amener de nouvelles marchandises.

On ne peut raisonner en terme d'affinité mais en terme de besoin sur le terrain.

Mme PARADIS-SERRE propose de créer un pôle alimentaire dans la rue Vercingétorix, cependant nous n'avons pas de place disponible pour y accueillir un nouveau commerçant actuellement.

MISE A JOUR DU PLAN DE SITUATION ET DES LISTINGS DES COMMERÇANTS

Ce travail continu et le plan est remis à jour.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions

COMMISSIONS QUADRIPARTITES

Les dates des prochaines commissions quadripartites pour l'année 2019 sont :

- mardi 8 janvier,
- mardi 2 avril,
- mardi 2 juillet,
- mardi 1^{er} octobre.

**LA PROCHAINE RÉUNION QUADRIPARTITE AURA LIEU LE :
Mardi 8 janvier 2019 à 14h30**

Merci de prendre vos dispositions pour être présent.
En cas d'absence merci d'en informer le service « Réglementation ».

LA SÉANCE S'EST TERMINÉE À 17 HEURES